

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18131 - 70ÈME ANNÉE

Nouvelle hausse du chômage

175.610 Réunionnais inscrits à Pôle emploi

Publiés hier soir, les chiffres du mois de mars ne sont pas bons. Le mois de mars était un mois d'élection, et pourtant cela n'a pas empêché le chômage de continuer à augmenter. À La Réunion, le nombre de travailleurs inscrits à Pôle emploi continue de croître, avec 175.610 personnes. En France, la courbe du chômage n'est pas encore en train de s'inverser. Le nombre de travailleurs classés dans la catégorie dite de référence a augmenté de 33.000 pour atteindre 3,77 millions de personnes. Au total, plus de 6,2 millions de travailleurs sont inscrits à Pôle emploi. Voici le communiqué diffusé hier, avec des intertitres de Témoignages.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	mars 2014	février 2015	mars 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	133 200	135 520	135 150	-0,3%	1,5%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	19 920	21 410	21 790	1,8%	9,4%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	153 120	156 930	156 940	0,0%	2,5%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 300	3 340	3 770	12,9%	14,2%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	13 590	14 930	14 900	-0,2%	9,6%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	170 010	175 200	175 610	0,2%	3,3%
<i>Pour mémoire :</i>					
France entière (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 602,8	3 755,0	3 768,3	0,4%	4,6%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 647,0	1 806,0	1 822,3	0,9%	10,6%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	5 249,8	5 561,0	5 590,6	0,5%	6,5%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	5 946,4	6 246,0	6 277,3	0,5%	5,6%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %

Voici les chiffres du mois de mars publiés hier par Pôle emploi. Les chiffres de France peuvent paraître impressionnants. Mais si la situation là-bas était la même qu'ici, il y aurait plus de 10 millions de chômeurs classés dans la catégorie A.

135.150 demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin mars 2015, 135 150 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une baisse de 0,3 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 1,5 %.

En France, le nombre de deman-

deurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de 0,4 % par rapport à la fin février 2015. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 4,6 %.

156.940 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin mars 2015, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle emploi sont 156 940, soit un effectif stable par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 2,5 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C augmente de 0,5 % par rapport à la fin février 2015 (+ 6,5 % en un an).



Si le gouvernement abandonne les planteurs, alors il y aura plus de 200.000 chômeurs à La Réunion.

18.670 demandeurs d'emploi de catégorie D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 18 670 fin mars 2015 à La Réunion, soit une hausse de 2,2 % au cours de ce mois.

Baisse du nombre de jeunes inscrits

Fin mars 2015, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue pour les hommes comme pour les femmes de 0,3 %. Sur un an, la demande d'emploi des hommes augmente moins vite que celle des femmes avec respectivement + 0,8 % et + 2,1 %.

Les effectifs des jeunes de moins de 25 ans diminuent nettement en mars (- 2,4 %), plus légèrement parmi les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans (- 0,1 %).

Les effectifs des seniors affichent une hausse de 0,8 %, soit une augmentation de 11,4 % en glissement annuel.

Les jeunes femmes bénéficient le plus de cette diminution avec - 2,8 % tandis que les seniors

hommes subissent la plus forte hausse avec + 0,9 % au cours du mois.

86.920 travailleurs inscrits depuis plus d'un an

Fin mars 2015, 86 920 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une stabilisation sur le mois de mars. Ils sont 510 de plus qu'en mars 2014, soit une augmentation annuelle de 0,6 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C augmente de 1 % au cours de ce mois et de 9,6 % sur un an.

Baisse du nombre de reprises d'emploi

En mars 2015, 10 780 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C, soit 710 inscriptions de plus qu'en février. Sur les trois derniers mois, leur nombre diminue (- 4,4 %) par rapport aux trois mois précédents.

Les inscriptions pour motif « Fins de contrat à durée déterminée » et de « premières entrées » représentent respectivement 21,8 % et 13,7 % de l'ensemble des entrées.

Parallèlement, 10 680 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle emploi, soit 740 demandeurs de plus qu'en février. Les sorties pour motif de « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation » représentent plus de la moitié des sorties enregistrées. En variation trimestrielle, on observe une forte diminution des sorties pour « reprises d'emploi déclarées » et une augmentation des sorties pour « entrées en stage ».

Diminution très sensible du nombre d'offres d'emplois durables

En mars 2015, Pôle emploi a collecté 2 140 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en baisse (- 11,9 %). On observe, pendant cette période, une diminution très sensible du nombre d'offres d'emplois durables (- 18,6 %). En variation annuelle, l'ensemble des offres d'emploi diminue de 3,1 %.

Edito

Crise requin : Mme Pau-Langevin n'a rien réglé

Mme la Ministre des Outre-mer est venue à La Réunion officiellement pour « la crise requin ». Son programme ne prévoyait aucune autre préoccupation d'importance, même s'il fallait agrémenter le contenu par quelques considérations symboliques. Par exemple, la signature de 3 contrats d'avenir ou la rencontre sur le logement, un air de déjà vu.

Au bilan officiel, son passage n'a rien réglé de la crise requin. Sitôt Mme la Ministre avait-elle tourné le dos que le père de la jeune victime annonça qu'il portait plainte contre X, car la famille reste avec ses interrogations et le deuil est plus long que la durée d'un voyage ministériel. Les scientifiques de la Réserve Marine craignent un coup en revers des politiciens. Plusieurs centaines de personnes sont allées manifester pour sauver la Réserve Marine qui est menacée par des apprentis sorciers. Du reste, un gros travail de pédagogie devra être fait pour aider à rapprocher les différents points de vue. D'ici-là, assurément, Mme Pau-Langevin ne sera plus ministre. Les Réunionnais vont se retrouver avec leur problème "requin" toujours non résolu. En guise de bilan : une fois de plus un voyage pour rien.

Pourtant rien de plus simple : que les différents acteurs se rencontrent et se mettent d'accord. Cependant, l'esprit de responsabilité est probablement la chose publique la plus difficile à partager. En effet, cela demande que chaque acteur prenne en compte la position de l'autre. Pas de place pour la démagogie ni le sectarisme, encore moins pour l'agitation médiatique. La caricature serait qu'un journaliste de l'Ouest demande à Hu-

guette Bello de définir une position de Gauche de la crise requin !

Vous avez compris : la ministre amuse la galerie alors que les vrais problèmes ne sont pas mis en débats. Elle est surtout passée pour régler des problèmes électoraux. Elle a fait une visite électorale, à la veille du Congrès du PS, de la prochaine visite de Valls et du scrutin des Régionales. La crise requin a servi de justification. Cela fait penser à Mme Touraine venue, en 2014, poser la première pierre d'un hôpital fantôme, question de donner un coup de pouce à la Mairesse qui officiait à Saint Paul. Malgré ce coup de main, celle-ci a tout perdu.

J.B.

Témoignages

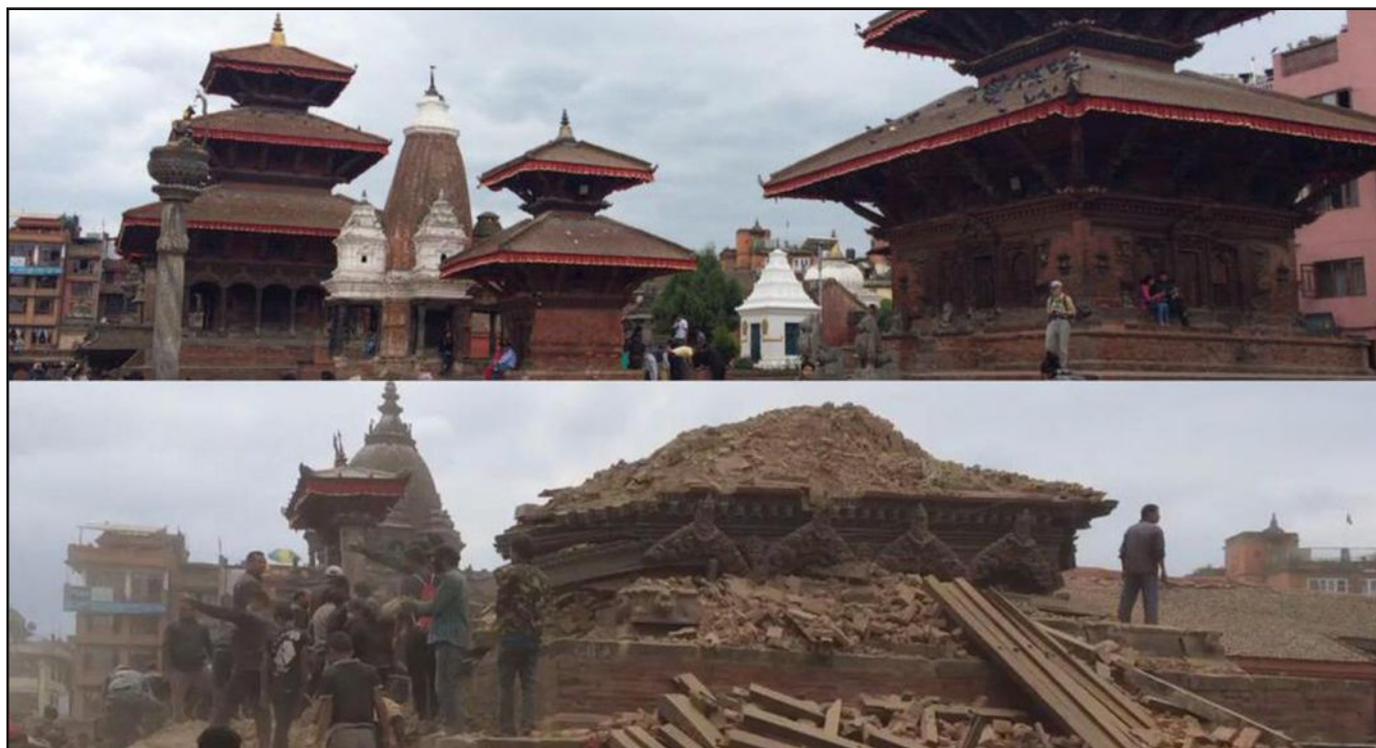
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Des milliers de victimes après un séisme

Le PCR appelle à la solidarité avec le Népal

Le Parti communiste réunionnais appelle à la solidarité la plus large pour secourir les victimes du tremblement de terre au Népal et pour reconstruire le pays. Le PCR appelle également à tirer à La Réunion les enseignements de la catastrophe. Voici le texte du communiqué diffusé hier:



Un monument inscrit au Patrimoine mondial avant et après le séisme.

Samedi, un séisme au Népal a fait des milliers de tués et a touché des millions de personnes. Le Parti communiste réunionnais salue la mémoire des victimes et adresse ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

Le PCR rappelle également que les Réunionnais ont toujours su être à la hauteur de l'esprit de solidarité qui les anime. Lors de précédentes catastrophes à Madagascar, en Chine, en Inde, à Haïti ou en Indonésie lors du tsunami, les Réunionnais ont participé à l'effort de reconstruction. C'est pourquoi le PCR appelle à la solidarité la plus large pour soutenir les victimes du tremblement de terre au Népal.

Ce fait divers dramatique rappelle

également qu'il n'existe pas de catastrophe naturelle. Pareil séisme au Japon n'aurait pas fait autant de victimes, car ce pays a les moyens financiers de construire des édifices capables de résister aux tremblements de terre.

La Réunion est fort heureusement épargnée par des séismes aussi violents. Mais dans notre île, d'autres dangers existent. C'est en particulier le gonflement des ravines lors des cyclones, la force de la houle ou les inondations. Cette réalité impose d'anticiper l'aménagement de notre territoire pour ne pas exposer la population au danger.

Le PCR souligne donc l'importance de réaliser au plus tôt un plan d'éradication des radiers, et rappelle que cette proposition est lancée officiellement depuis 2007. Paul

Vergès, alors président de la Région, avait préconisé la constitution d'un syndicat regroupant les communes, la Région, le Département et l'État afin de planifier la réalisation de ce grand chantier.

Le PCR appelle également à stopper en urgence le chantier de la route en mer, un ouvrage inutile, coûteux et dangereux. Il demande que les fonds utilisés pour lancer le chantier soient réaffectés à leur usage initial : la construction d'un tram-train et d'une liaison sécurisée entre Saint-Denis et La Possession.

Le Port,
Le 27 avril 2015

**Pour le PCR,
Yvan Dejean,
secrétaire général**

2,8 milliards d'euros d'économies supplémentaires

Nouvelle rigueur dans les ministères

Le Premier ministre, Manuel Valls, a envoyé ce week-end dernier des lettres de cadrage budgétaire, visant à demander à ses ministres de réduire de 2,8 milliards d'euros ses dépenses en 2016. Cette information révélée par le quotidien économique Les Echos, confirme l'austérité mise en place par le gouvernement.



D'après Les Echos, Manuel Valls aurait demandé une réduction de 1,0 % de la masse salariale dans les ministères et de 3,0 % pour les autres dépenses l'an prochain. Cette rigueur devrait se poursuivre en 2017. Seuls les ministères de l'Éducation, de la Justice, de l'Intérieur, de la Culture et de la Communication sont épargnés par cette réduction.

Coupes dans le social

Les ministères des Affaires sociales et de l'Emploi verront pour leur part la réduction de leurs dépenses, hors masse salariale, limitée à 1,0 %. Alors que le nombre de personnes démunies ne cesse d'augmenter et l'emploi devait être une priorité de la mandature de François Hollande. En effet, le président a assuré qu'il se représenterait si la courbe du chômage allait remonter.

Quelles seront les conséquences pour les demandeurs d'emploi de cette nouvelle coupe dans les dépenses ?

Après un plan d'économies de 50 milliards d'euros sur les années 2015-2017, dont 21 milliards en 2015 puis 14,5 milliards d'euros d'économies supplémentaires en 2016 et 2017. L'effort de 2,8 milliards s'ajoute à ce qui avait déjà été décidé dans la loi de programmation des finances publiques adoptée en septembre 2015.

Globalement, les dépenses publiques devront diminuer de 5 milliards en 2016, contre 4 milliards en 2015. Les ministres des Finances et du Budget, Michel Sapin et Christian Eckert, avaient prévu qu'un effort supplémentaire allait être demandé. Celui-ci s'élève à 4 milliards d'euros en 2015 et de 5 milliards en 2016, afin de répondre aux exigences de la Commission européenne.

L'ensemble des secteurs concernés

La réduction des dépenses concerne l'ensemble des dépenses publiques : État, Sécurité sociale, collectivités locales. Les collectivités locales pourraient voir leurs subventions diminuées de nouveau, alors que de nombreux présidents de Département ont dénoncé le gel puis la baisse constante des dotations de l'État.

Selon le ministère des Finances, cité par l'agence de presse, Reuters, l'État devra économiser 1,2 milliard cette année et 1,6 milliard l'an prochain, soit une baisse supplémentaire totale de 2,8 milliards en 2016 par rapport à la loi de programmation.

Les ministères sont vivement incités à réduire leurs subventions, à abaisser les plafonds des taxes affectées ou à plafonner de nouvelles taxes, et des économies sont attendues sur les effectifs des opérateurs de l'État. Ainsi au moins 2 % des emplois devraient être diminué par rapport à 2015. Les lettres de cadrage marquent le lancement de la préparation du budget et des discussions budgétaires qui pourraient être le sujet d'un vif débat au sein de la majorité.

SaiLin

Di sak na pou di

Illettrisme et calendrier scolaire

Le Recteur de La Réunion ayant déclaré lors d'une récente interview : «l'une des conséquences des grands temps de vacances c'est 115.000 illettrés à La Réunion», le professeur de philosophie Jean-Michel Lucas réagit dans "Le Quotidien" du 23 avril 2015 en posant notamment la question : «...dans quel pays du monde avez-vous vu des enfants travailler pendant les mois les plus chauds et les plus difficiles et se reposer pendant les mois les plus frais ?». Ainsi se trouve posé une fois de plus le problème de notre actuel calendrier scolaire.

Afin qu'une solution rationnelle soit enfin apportée à ce problème récurrent qui nous concerne tous, il me paraît utile de rappeler un certain nombre de recommandations, de prises de position et de décisions relatives à l'organisation de notre année scolaire au cours des toutes dernières décennies.

Le 16 mars 1979, le ministre de l'Éducation nationale Christian Beullac affirme : la création de zones scolaires permettra de «mieux prendre en compte les contraintes locales (géographie, climat,... préférences de la population)». Ce qui conduit le recteur de l'Académie d'Aix, à laquelle était alors rattachée La Réunion, à déclarer lors d'une visite dans l'île en juillet 1979 qu'il laisse aux Réunionnais «le choix entre le statu-quo et l'année climatique».

Quelle est la suite donnée à de telles déclarations ?

Grignotage des vacances de février...

Des avis portés à la connaissance de l'opinion, retenons celui formulé en juin 1979 par la Direction diocésaine de l'enseignement catholique : «Il serait beaucoup plus logique et intéressant d'ajuster l'année scolaire à l'année civile».

De son côté, le vice-recteur Charles Boyer estime que les longues vacances d'été sont responsables de la déperdition de l'acquis scolaire du premier trimestre et fixe au 23 février 1982 une rentrée scolaire qui s'effectuait début mars au cours des années 60 et 70.

Le grignotage des vacances de fé-

vrier se poursuit à partir de la création de l'Académie de La Réunion, en novembre 1984. Dès sa prise de fonction en décembre 1984, le recteur Jacques Georgel déclare : «Les longues vacances d'été sont un handicap pour les enfants du primaire, pour les bacheliers et pour mes services».

Le processus de la réduction des vacances de février est désormais engagé. La durée du repos scolaire, en février, fixé à 16 jours en 1986, ne sera plus que de 11 jours en 1988, 5 jours en 1995 et 3 jours en 1999. Pour cette dernière année, les vacances d'été auront une durée de 47 jours; soit moins de 7 semaines, contre 9 semaines au début des années 1980 et 8 semaines au début des années 1990.

...puis celles de janvier

Après la suppression de la totalité des vacances de février, le rectorat s'est attaqué au début des années 2000 aux vacances de janvier, qui se réduisent au fil des ans. Le but poursuivi étant manifestement l'alignement pur et simple du calendrier scolaire réunionnais sur celui de la France hexagonale.

D'ores et déjà, chacun peut constater que la réduction des vacances d'été a eu pour corollaire l'allongement des vacances de la saison fraîche (juillet et août). Ces dernières devenant aujourd'hui plus longues que celles de la saison chaude.

Un combat à poursuivre

Cela nous amène à poser la question suivante : y a-t-il dans le monde un seul pays dans lequel les vacances d'hiver sont plus longues que les vacances d'été ? La réponse est incontestablement non. Pour la simple raison que la saison fraîche est plus propice que la saison chaude aux activités tant physiques qu'intellectuelles.

Il me faut par ailleurs faire observer que jusqu'ici, le rectorat a obstinément refusé de tenir compte de l'avis des parents lors des modifications apportées au calendrier sco-

laire. Je rappelle que ces derniers se sont exprimés notamment en 1988 et en 2001 à l'occasion de sondages effectués respectivement par le journal "Le Quotidien" et "Le Journal de l'île de La Réunion". Le premier sondage donnait une majorité confortable à l'année climatique. Le second sondage permettait au "JIR" d'écrire : «Une large majorité (de parents) privilégie le calendrier climatique».

Le rectorat s'est également abstenu de tenir compte de l'avis exprimé à Saint-Denis en mai 1988 par le professeur Hubert Montagner et en juillet 1990 par Francine Best, la directrice de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), venue animer un colloque à Saint-Denis. Le premier, un chercheur mondialement réputé, a estimé que les vacances d'été ne peuvent être inférieures à deux mois; la seconde s'est déclarée favorable à l'année climatique.

Comment ne pas souligner enfin que le calendrier actuellement en vigueur à La Réunion n'est pas conforme à la loi d'orientation sur l'Éducation du 10 juillet 1989. Cette loi permet «d'adapter (à La Réunion) le calendrier scolaire national afin de mieux prendre en compte les contraintes locales (géographiques, climatiques...)». Le rectorat ne peut ignorer que dans une île tropicale comme la nôtre, les moments de très grande difficulté biologique et psychologique pour les élèves se situent au cœur des étés chauds et humides.

Il est donc impératif que le combat se poursuive pour que, comme en Nouvelle-Calédonie, le calendrier climatique soit appliqué à La Réunion. Notre système éducatif sera alors mieux armé pour combattre l'illettrisme.

Eugène Rousse

Gèrniome – sinkyèm morso

Lo bann shodyèr pli pèrféksyoné po distil lo zuil ésansyèl laba dann Madégaskar.

Lo lartik samdi 25 moi d'avril Georges Gauvin la mète an kréol rényoné.

Pou kosa banna la déside mète bann shodyèr-lar : Ban na la déside mète sa pou ékonomiz lo boi i ansèrv pou distil bann plant i donn luil ésansyèl Dé kalité l'asosyasyon la déside fé sa ansanm : inn i apèl « lo ritm l'Afrik », i done ali konm boulo d'ède bann péi l'afrik pou in l'énerzi dirab pou toulmoun, l'ot sé konm i di in l'organizasyon non gouvèrnmanal malgashi apèl « Bann lo zonm épi z'ot l'anvironeman » i baz son boulo dsi la prodiksyon bann zuil ésansyèl dann péi malgash. Sa i done bann kiltivatèr malgash in moné an plis, mé sa i konsome in bonpé do boi. Pou fé marsh bann z'alanbik.. Sak inn é l'ot i vé, sé rranplas tanpir k'i pé lob ou par bann réstan la distilasyon, o sinonsa tout kalité la biomass. Avèk konm pli méyèr poinn vizé « zéro boi brilé ».

Dann la suit nout kozman, ni sava pa an parl solman l'ésans gèrniome mé sak lé sir sé ké ranplas lo bpoi par bann déshé la distilasyon sa i pé ète in bon n"afèr osi pou distil gèrniome.

Banna i ansèrv dé sistèm :

La prodiksyon bann zuil ésansyèl Madégaskar, konm moïn la di I ansèrv tro do boi. Pou trouv in bon solisyon lo dé z'asosyasyon ni sort di lo nom an o la : "lo ritm l'afrik" épi « lo zonm épi z'ot l'anvironeman » i mète dakor ansanm pou fabrik in nouvo shodyèr. Avèk sète-la i pé konomiz dé san katrovin tonn do boi pou in shodyèr dann in n'ané. E i sifi, pou sa d'ranplas lo boi pou brilé avèk bann fèy sésé.

Si i rogard bien bann site ousa l'aprè fé l'ésé, si i agard bien sak bann l'énkètèr la di, épi sak lo profèsèr Josoa li mèm la anparlé, la pèrmète trouv dé solisyon téknik. Lé dé lé pa parèy mé lé dé i ansèrv bann déshé pou bien adapt lo solisyon avèk l'anvironeman.

Dann péi Vohiboa : la mète in l'avan-four sinp konm in l'espès griye. Sistèm-la i pèrmète in sinp sésaz fèy dann solèy pou ansèrv konbistib. Lo promyé mashine, banna la valid sa par troi z'ésé dann la réjyon Ambodoritra : astèr li lé o poin épi i fé lo luil normalman, in pé prtou dann lo péi Vohibola.

Dann péi Vohimana : banna al pran in n'ot téknik lavèk in avan-foiyé i ansèrv in bonpé konbistib pa parèy(i di sa inpolikonbistib) avèk in téknik pou gazéifyé épi in sésoir indépendan. Lo poinn vizé sé pou adap lo sistèm konbistyon avèk in réjyon lo klima lé imid konm dann bann foré l'est Madégaskar. Epi nana plizyèr kalité la biomass pou ansèrv konm konbistib. Lo téknik banna la shoizi sé fé in l'avan-foiyé avèk plizyèr konbistib éli transform an gaz é lo sésoir lé indépendan konm moïn la foine ékri an o la. Dabor la dévlop sa dann in atlyé, aprésa la tésé lo l'aparèy, la validé, éla instal sa lo bann z'androi k'i fo, épi sirvèy sa konm lé dsi l'fé.

Dann péi Vohimana : Konm nou la vi an-o la, sak banna i fé sé :

- bril lo prinsipanl rézidi la distilasyon, in kékshoz nana in bonpé la filass dodan,
- bien sèk lo nouvo konbistib,
- bril la syir do boi galman,
- bien rode kèl kalité konbistib ankòr i pé brilé é koman mélanj inn sanm l'ot sansa sanm lé z'ot, é suivan kèl proporsyon. La roshèch-dévlopman la angajé an suivan in kayé d'sharj, épi in z'akor avèk tout bann partnèr(bann réponsab téknik, bann l'antropriz i tiliz lo z'alanbik épi o profèsèr nou sort vi lo nom an-o la. Bann roshèch la komans l'ané 2011. La fé bann promyé z'ésé dann l'atlyé.

Lo péi Vohibola : L'avan-foiyé la shodyèr o boi dann Ambodoritra, banna la ranplas par in l'avan-foiyé sinplifyé téi marsh avèk san pour san bann déshé la distilasyon. Lo nouvo shodyèr lé fonksyonèl, lé ésfikas épi bien adapté avèk lo rézilta i domann ali. Arzout èk sa la valida li avèk troi l'ésé épi la instal ali moi d'ésanm 2011.

Lo rézilta lé bon :

- i fo solman rant 72 épi 82 kg fèy sésé pou fé in dsitilasyon panda troi zèr d'tan. Sa i ranplas mil kilo do boi !
- arzout avèk sa lo rannman, la vitès, pou dsitilé lé parèy ké avèk in foiyé o boi.
- bann moun i tiliz sa la tonm dakor an vitès, mèm ké dsa i pèrmète fabrik d'ot kalité HE, mèm si zoty i donn pa déshé dann z'ot distilasyon.

Si ni pran sa konm modèl ni pé tir dé-troi loson pou arlans nout prodikdsyon gèrniome :

N'a poin arien i oblij anou alé rode de boi konm in bann fou, pou gaspi y ali, pars ni koné bien lo gaspiyaz l'énerzi kan i sava bril lo boi z'akasia i sava rode partou dann bitasyion. Si ni pran konm égzanp dsi Madégaskar akòz paf é sèsh lo déshé la dsitilasyon pou ansèrv dé li konm pou in fitir kuite avèk pétète in lékonomi konbistib san parèy.. A moins ké ni fé d'oyt kalité lo shoi konm :

- la prodksyon bann shanpignon gèrniome avèk in bon rannman épi in bon rovní,
- la prodisyon konpos pou bien anrishi natirèlman la tèr épi gingn lésans bio,
- sansa ankòr fé bio-gaz pou trap nout l'otonomi énézètik, o sinonsa pou fé fonksyone bann shodyèr avèk lo bio-gaz.

2-La CaHEb la fine propoz dé-troi bon solisyon avèk konm par égzanp lo four avèk sirkilasyonl'èr sho. Sa lé déza o poin : i diminyé lo tan pou fé in kuite, i ékonomiz konbistib. I pé mèm tiliz bann brilèr avèk loo gaz é pétète lo fioul.

La pankor fini

Oté

Difisil rofé listwar a son lintéré !

Dopi in bon koup do tan mi antan désértin résponsab parti politik la rényon i répèt, linyon-linyon-linyon. I di konm sa pou zéléksyon rézyonal fo fé linyon la gosh. Déza linyon pou fé koué é èk ki ? Si sé pou roprann lé minm ké la tié linyon an 2010, lèss tonbé nou la finn doné.ki i kri zordi fo fé linyon ? Pou mwìn déza i fo ni réponn in késtyon. Sé koué la gosh zordi ? Kisa i roprézant a li ? Eské èt a gosh zordi sé sinploman fé in pé dézord par isi, par laba é alé fé lo do ron a Paris ?

Konm sa dopi yèr néna inn ki roprézan a èl konm lo kandida linyon d'la gosh. Pou mié fé pass la pilil, in boug son parti, dann mikro la pass dovan pou di, sé èl la méyèr, na pwìn in ot moun lé kapab, sé èl i dwa alé. Sanm pou mwìn i mank in pé respè pou lo rèss vik déza pou la tèt do lis, i di i diskrit pa so sora madam. Déza dimansh matin, avan la rènyon inn la di kont pa si li. Lo swar byinsir madam té invité la télé, vik zot la konpri pou in pé, té lo zévènman di dimansh.

Lo zournalis i domann a li, si li krwa pou vréman sé li lo méyèr vik li vyinn gingn galo zéléksyon kontonal é pli gro galo ankor zéléksyon minisipal ? Lo morso mwìn la proféré sé kan lo zournalis la di konm sa « konm ou fé madam lé pa tro korèk vik ou ronié out parti lontan, ou na pwìn tro rokonésans pou li vik sé li ké la fé a ou ». Konm lété byin di baya ! Nout tout i koné kisa i lé la kandidat é toulmoun i koné kèl parti la fé a èl sirtou. Lé difisil rofé listwar a son lintéré !

Justin

Kosa in shoz ? dovine-dovinaye !

Ti bonom gran shapo ?

.....

A moin mèm shanpignon !